

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 juin 2015

SECRET DES AFFAIRES - (N° 2857)

Tombé

AMENDEMENT

N ° CE14

présenté par
M. Kemel

ARTICLE UNIQUE

À l'alinéa 16, supprimer les mots :

« le corps de ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.